

5K

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 35C allée du Trelus – 83000 Toulon
809 678 204 RCS Toulon
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ASSOCIÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026**

[...]

CINQUIEME DECISION

(Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président,
prend acte du fait que le mandat du cabinet Audice, commissaire aux comptes titulaire de la Société,
arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée,

décide en conséquence de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la Société
du cabinet Audice, pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration
à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2030.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du
présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il
appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par :

Signé par :

Michel de Keréver

F63057F43AA44EF

Le Président

Monsieur Michel GUILLOTOU DE KEREVER